

LA SITUATION DES TITULAIRES VAUDOIS D'UNE MATURITÉ SPÉCIALISÉE OU PROFESSIONNELLE

KARIN BACHMANN HUNZIKER ET SYLVIE LEUENBERGER ZANETTA

N°9 / Février 2015

NOTE DE RECHERCHE

Le paysage de la formation postobligatoire a beaucoup évolué ces dernières années en Suisse avec notamment la création des filières menant à la maturité professionnelle ou spécialisée. Destinées à renforcer l'attrait de la formation professionnelle en favorisant l'accès aux hautes écoles spécialisées ou pédagogiques et, plus généralement, à augmenter la perméabilité du système éducatif, ces maturités rencontrent un succès grandissant chez les jeunes. Dans ce contexte, il est alors intéressant de mieux comprendre les parcours réalisés par les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée et de présenter leur devenir. C'est cette problématique qui est traitée dans cette recherche sur l'orientation secondaire (EOS) portant spécifiquement sur cette population de jeunes (voir encadré) dans le canton de Vaud.

L'objectif était de décrire les parcours réalisés par les jeunes concernés en termes de poursuite de formation ou d'accès au marché du travail. Une première interrogation concernait leur situation 18 mois après avoir obtenu leur maturité. Étaient-ils en formation, en emploi ou dans une autre situation ? Une autre question visait le type de transition vers la formation ou l'emploi. Les jeunes ont-ils enchaîné directement avec un emploi ou une formation (transition directe) ou ont-ils menés d'autres activités avant (transition indirecte) ? De manière plus quali-

Présentation de l'enquête

Cette enquête est complémentaire à celle menée en 2010 sur les diplômés vaudois du secondaire II, dans laquelle les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée n'avaient pas été pris en compte. Elle s'intéresse aux 938 jeunes ayant obtenu une maturité professionnelle intégrée (231) ou post-CFC (572), ou encore une maturité spécialisée (135) en juin 2011, qui ont ainsi été sollicités pour participer à une enquête sur leur situation professionnelle 18 mois plus tard, soit en décembre 2012.

Un questionnaire, accessible en ligne, a permis de documenter les thématiques suivantes :

- La place de la maturité professionnelle ou spécialisée dans leur parcours de formation
- La situation actuelle (emploi, formation, autre situation)
- Le type de transition entre l'obtention de la maturité en juin 2011 et la situation actuelle
- Le degré de satisfaction par rapport à la situation actuelle
- La perception de l'avenir sur un plan professionnel

Le taux de réponse s'élève à 54.9%. Les résultats ont été redressés au moyen d'un score de pondération afin de les interpréter à l'échelle de la population de référence.

tative, l'enquête cherchait aussi à apprécier le degré de satisfaction des jeunes à propos de leur situation actuelle, ainsi que leur perception de leur avenir professionnel.

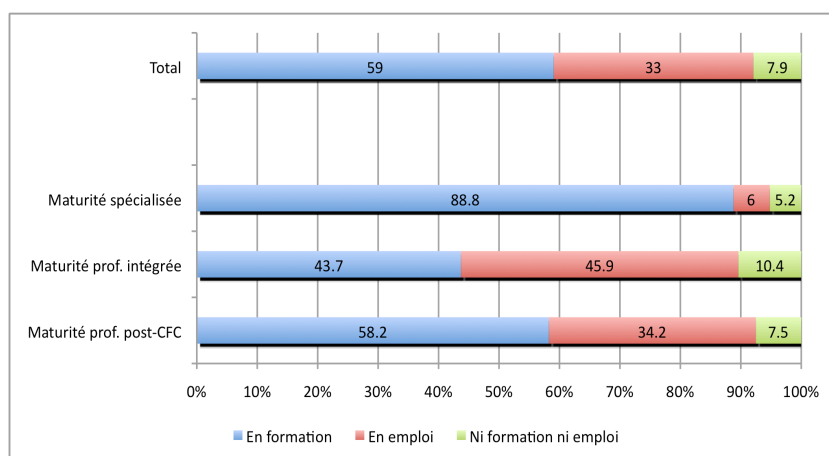
Six jeunes sur dix poursuivent leur formation 18 mois après l'obtention de leur titre

Un premier résultat global de cette étude indique que 60% des jeunes poursuivent leur formation 18 mois après l'obtention de leur titre, un tiers est en emploi et une minorité (8%) dans une autre situation (cf. graphique). La poursuite d'études est, par ailleurs, plus fréquente chez les titulaires d'une maturité spécialisée (89% d'entre eux), alors que c'est nettement moins le cas chez les détenteurs d'une maturité professionnelle (environ un jeune sur deux de cette catégorie), cette formation favorisant davantage l'insertion sur le marché du travail. Des différences apparaissent néanmoins selon le type de maturité professionnelle puisque la part des jeunes en emploi est plus faible chez les jeunes ayant opté pour une formation post-CFC que chez les titulaires d'une maturité intégrée.

té spécialisée, alors que la répartition entre les transitions directes et indirectes est relativement équilibrée après une maturité professionnelle. L'exercice d'un emploi, un séjour linguistique, le suivi d'une autre formation ou encore le service militaire ou civil sont les activités les plus fréquentes lors d'une transition indirecte.

Près d'un tiers exercent une activité rémunérée parallèlement à leur formation. Cette situation est plus fréquente chez les titulaires d'une maturité spécialisée et pour les femmes. Pour quatre jeunes sur cinq, l'activité ne dépasse pas 14 heures hebdomadaires et pour une large majorité cette activité rémunérée s'avère nécessaire. Les raisons évoquées sont le financement des loisirs, le fait de subvenir à ses besoins, le maintien d'une certaine indépendance vis-à-vis de la famille ou encore l'établissement de contacts avec le monde professionnel. Globalement, les jeunes se disent satisfaits du choix de leur formation, de son contenu, des possibilités d'études ultérieures ou d'emploi. Par rapport à leur avenir professionnel, ils se montrent plutôt optimistes sur la possibilité d'exercer un métier en rapport avec la formation suivie actuellement.

Situation des diplômés du secondaire II en décembre 2012



Quelle forme de transition vers l'emploi ?

Pour un peu plus de la moitié des titulaires d'une maturité en emploi, la transition s'est réalisée de manière directe. En cas de transition indirecte, les activités les plus fréquentes étaient un séjour linguistique, un emploi, des vacances, voyages ou le service militaire. Les secteurs professionnels fréquentés sont nombreux, mais certains accueillent davantage de jeunes, notamment

Les formations dans les hautes écoles plébiscitées

Plus des trois quarts des jeunes en poursuite d'études visent des titres délivrés par une haute école (HES ou HEP) et un peu plus d'un dixième (12%) recherchent un Bachelor ou un Master d'une université ou de l'école polytechnique. Cela signifie qu'ils ont, dans l'intervalle, réussi l'examen complémentaire de la passerelle Dubs, sésame obligé pour l'accès à ces filières. Pour plus de la moitié des jeunes en formation, la transition s'est faite directement après l'obtention de la maturité. La part de transitions directes est importante après une matura-

ceux de la finance, banques et assurances, de l'administration publique, de l'action sociale, de l'industrie alimentaire, textiles ou des services. Quatre jeunes sur cinq travaillent 35 heures ou plus par semaine et trois quarts d'entre eux sont au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée. Deux tiers des jeunes occupent un poste d'employé qualifié et un dixième ont un emploi avec des responsabilités. En revanche, près d'un cinquième se trouvent dans des situations plus précaires avec des postes tels que stagiaire, aide, auxiliaire ou employé non qualifié.

Si le premier emploi a été trouvé relativement rapidement (au cours d'une période inférieure à trois

mois) pour un quart des diplômés, deux jeunes sur cinq indiquent avoir vécu une période de chômage. Celle-ci a duré moins de trois mois pour 57%, trois à six mois pour près d'un tiers et plus de six mois pour un peu plus d'un septième d'entre eux.

Lorsqu'ils sont amenés à apprécier leur situation actuelle, près de deux diplômés sur trois estiment que leur emploi correspond à la formation suivie. Quant à l'adéquation entre la qualification acquise durant la formation et l'emploi actuel, elle est considérée comme bonne pour la moitié des jeunes. Près d'un jeune sur cinq se considère néanmoins comme surqualifié, alors que la même proportion trouve qu'il n'y a pas de rapport entre l'emploi et la formation en termes de niveau d'exigence. Une large majorité des diplômés répondent qu'ils sont satisfaits de la nature de leur travail (78%), de leurs horaires (72%), des perspectives de carrière (67%) et de leur rémunération (56%).

Que font les diplômés qui ne sont ni en formation ni en emploi ?

Entre l'obtention de la maturité et la situation actuelle, différentes activités ont été menées par les jeunes qui déclarent n'être ni en formation ni en emploi. Les situations les plus fréquentes vécues par ces jeunes ont été le service militaire, la recherche d'emploi ou de stage et les séjours linguistiques ; un peu plus d'un quart des jeunes ayant été dans des situations autres. On notera également que plus d'un tiers ont été confrontés au chômage. Si, dans la plupart des cas, celui-ci a duré moins de trois mois, pour un quart de ces jeunes cette situation s'est prolongée plus de sept mois.

Une vision positive de l'avenir

Globalement, les diplômés perçoivent leur avenir professionnel sous un jour favorable (80%) surtout s'ils sont actuellement en formation ou en emploi. La manière dont les jeunes se situent par rapport à leur projet professionnel ou de formation est modulée par le titre obtenu, la situation actuelle et le sexe. Les détenteurs d'une maturité spécialisée ont la vision la plus optimiste et précise du déroulement de leur projet. À l'inverse, et sans surprise, les personnes qui ne sont ni en formation ni en emploi sont celles qui manifestent la vision la plus négative et imprécise de leur avenir. La mobilisation autour du projet professionnel ou de formation est par ailleurs plus forte chez les femmes que chez les hommes.

Douze mois après l'enquête, un peu plus de la moitié des diplômés (55%) envisagent de se trouver dans une situation identique, surtout s'ils sont actuellement en formation. Un peu plus d'un cinquième des jeunes pensent qu'ils seront dans une autre situation qui serait, principalement, soit une nouvelle formation, soit la prise d'un emploi. Enfin, près d'un quart des diplômés n'ont pas réellement d'idée sur leur situation future.

Des parcours diversifiés, discontinus et complexes

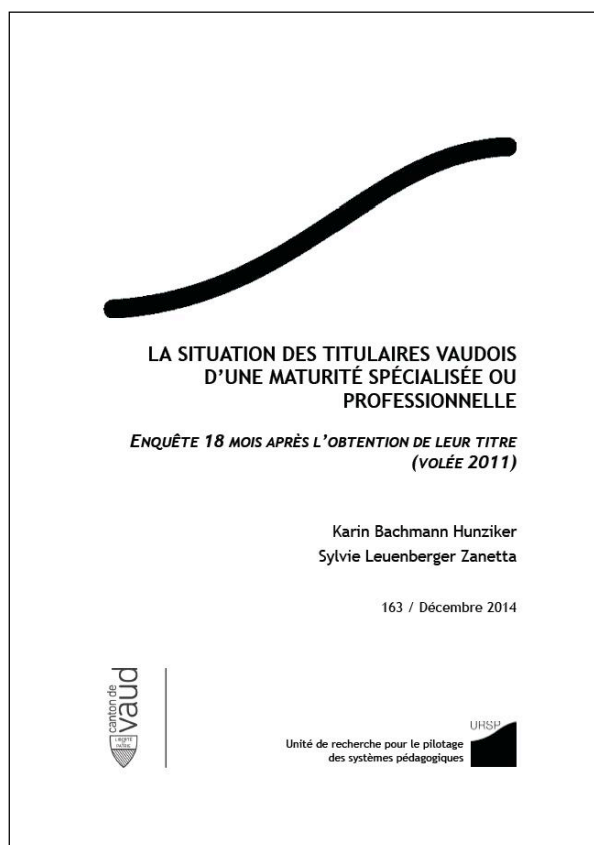
Cette enquête, centrée sur les maturités professionnelles et spécialisées, confirme les principaux constats de la précédente (concernant les autres titres), à savoir une grande diversité des situations et des modalités de transition vers l'emploi ou la formation ainsi que la présence d'une certaine discontinuité entre la fin du secondaire II et les formations subséquentes ou le marché de l'emploi. On peut également relever la présence d'un nombre assez important de parcours complexes, entremêlant des segments de formation, des expériences professionnelles, des périodes d'acquisition de compétences spécifiques (notamment linguistiques) ou encore différentes expériences existentielles, choisies ou subies, telles que le chômage, le service militaire ou des vacances. Par ailleurs, à l'âge moyen de 21 ans, l'insertion stabilisée dans un emploi concerne à peine un septième des titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle. Pour cette population, les processus de transition postsecondaires sont ainsi loin d'être achevés 18 mois après l'obtention du titre.

Un résultat inattendu de cette enquête concerne la moins grande satisfaction exprimée par les titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle par rapport à leur formation ou emploi actuels en comparaison de celle des diplômés de la filière professionnelle, de l'école de culture générale et de commerce et de l'école de maturité du gymnase de la première enquête. Certes, il ne s'agit pas de la même volée, mais une telle différence peut surprendre s'agissant d'une filière en pleine expansion et principalement destinée à revaloriser les formations professionnalisantes. Un approfondissement de ce point précis serait pertinent pour des recherches futures dans le domaine.

Dans cette étude, l'élément de comparaison retenu a été le type de titre obtenu (maturité spécialisée, professionnelle intégrée et post-CFC), sans tenir compte du fait que les cheminements pour y

parvenir sont variables. Par exemple, deux parcours vers une maturité professionnelle intégrée sont possibles : par l'apprentissage ou par le gymnase. On peut alors faire l'hypothèse que la formation suivie influence les situations et parcours post secondaire II. Ce point gagnerait certainement, lui aussi, à être approfondi.

Au final, une enquête de cette nature, basée sur un suivi longitudinal d'une cohorte de jeunes, présente un grand intérêt pour renseigner les parcours réels qui peuvent s'éloigner des schémas classiques attendus, ceux-ci ne correspondant plus nécessairement à la réalité de la formation et du marché de l'emploi.



Pour en savoir plus

Le rapport intitulé « *La situation des titulaires vaudois d'une maturité spécialisée ou professionnelle. Enquête 18 mois après l'obtention de leur titre (volée 2011).* » est en libre accès sur le site :

www.vd.ch/ursp

Le rapport en version papier peut être commandé à l'adresse suivante :

URSP, 60 Rue de Lausanne,
1020 Renens